



Le lycée Saint Benoît d'Istanbul recherche un professeur de : FRANCAIS / FLE

Riche d'une histoire de plus de 230 ans, le lycée Saint Benoît est un établissement d'enseignement secondaire.

Titulaire du Label FrancEducation, le lycée délivre un enseignement bilingue francophone d'excellence.

Dépendant de l'Education Nationale turque, il scolarise 920 élèves encadrés par une équipe pédagogique franco-turque de 100 professeurs.

Conditions obligatoires de recrutement :

Afin d'obtenir une autorisation de travail en tant qu'enseignant en Turquie, il faut **obligatoirement** :

- soit être titulaire d'une licence dans la discipline concernée,
- soit être titulaire du CAPES dans la discipline enseignée.

Dans tous les cas :

- Justifier de deux années d'expérience d'enseignement en France dans un lycée sous contrat, attestées par le Rectorat de l'Académie.
- Justifier d'une expérience d'enseignement en FLE validé aux niveaux A1 – B1.

Les enseignants du public peuvent être détachés ou en disponibilité, et les enseignants du privé seront en disponibilité.

Conditions de travail :

- Contrat local ou Contrat de détaché disponible en septembre 2017.
- Sécurité Sociale : Prise en charge de toutes cotisations sociales auprès de la CFE (Caisse des Français à l'Etranger) pour les Contrats Locaux.
- Retraite complémentaire souscrite auprès du groupe Humanis pour les Contrats Locaux.
- Prime d'aide à l'installation de 1500 €.
- Temps complet de 24 périodes d'enseignement de 40 mn, soit 16h hebdomadaires.
- Détachement possible pour les professeurs Certifiés, fonctionnaires de l'Education Nationale.
- Contrat Local pour les professeurs titulaires de la Licence et de deux années d'enseignement.

Démarches :

Envoyer votre candidature à l'adresse sb_emploi@sb.k12.tr accompagnée de :

- Un CV précis et détaillé (mentionner les mois et années pour chaque expérience) avec photo et votre identifiant skype.
- Photocopie du passeport ou d'une carte d'identité
- Les attestations de travail d'au moins deux ans d'enseignement signée(s) du Rectorat de l'Académie.
- Les diplômes : Licence indispensable à joindre obligatoirement et éventuellement autres diplômes.
- Lettres de recommandation.

Seuls les dossiers **complets** et répondant aux critères de l'annonce (car éligibles pour un titre de séjour) feront l'objet d'une réponse. Les dossiers présélectionnés se verront proposer un entretien par Skype.